

Les avantages

La crise du Covid-19 a totalement bouleversé la maîtrise de nos outils de production. L'exemple est flagrant avec la pénurie des masques, c'est pourquoi les entreprises ont dû s'adapter pour développer des produits Made in France et ne plus être dépendantes des autres pays.

En France nous savons produire des produits de luxe ce qui est moins le cas pour les produits de grande consommation.

Il est évident qu'au-delà des approximations réglementaires habituelles, produire en France présente de nombreux avantages :

- meilleure maîtrise de nos ressources
- créations durables d'emplois dans les territoires
- investissements dans l'outil de production
- décarbonation de notre économie
- plus forte résilience en temps de crise

A lire également l'article «Les nouvelles publications» du 02/03/2022 de Martine Debette sur [«Crosscall : « La relocalisation pourrait faire baisser le coût de production »](#)

Les contraintes liées à cette relocalisation :

- repenser ses procédés de production et d'automatisation
- réduire les coûts
- trouver des partenaires
- réintégrer des savoirs faire oubliés en France
- avoir le soutien des grandes enseignes

Découvrez dès-à-présent [ici](#) l'article complet de la Tribune du 31/03/2022 de Stéphane Bohbot.

L'article de Novethic du 19/11/2021 [«MADE IN FRANCE : LES PÉNURIES POUSSENT LES ENTREPRISES À RELOCALISER»](#) nous dévoilent que les grandes entreprises préfèrent désormais relocaliser que délocaliser. (article de Mathilde Golla)

